



## **Un outil de gestion innovant au service de l'épargne salariale solidaire gérée par Natixis Asset Management**

Emmanuel Gautier, Gérant FCPR Natixis Solidaire  
Spécialiste de l'investissement solidaire Natixis Asset Management



# Natixis Asset Management : Pionnier de la gestion ISR et solidaire en France

- **Un pionnier de la gestion ISR et solidaire**
  - Une expérience de près de 25 ans en la matière
  
- **Des positions de leader sur le marché français de la gestion ISR et solidaire**
  - Parmi les leaders la gestion ISR (*fonds ouverts*) en France<sup>1</sup> et en Europe
  - n°1 de l'épargne salariale ISR avec 41% de part de marché <sup>2</sup>
  - n°1 en gestion solidaire avec 49% de part de marché <sup>3</sup>
  - n°1 en épargne salariale solidaire avec 54,6% de part de marché <sup>4</sup>
  
- **Des actifs gérés selon des critères ISR en constante progression**
  - 3,6 Milliards<sup>5</sup> d'actifs gérés en ISR au 31 décembre 2008, versus 0,9 milliard à fin 2005
  - Soit un taux de croissance annuel moyen de 59%
    - 2,9 milliards d'euros en fonds ouverts
    - 0,7 milliard en épargne salariale et gestion dédiée

(1) Source : Indicateur semestriel de Novethic daté de décembre 2008

(2) Source : Rapport d'activités du CIES, juin 2008.

(3) Source : Edition 2008 du baromètre professionnel des finances solidaires de Finansol

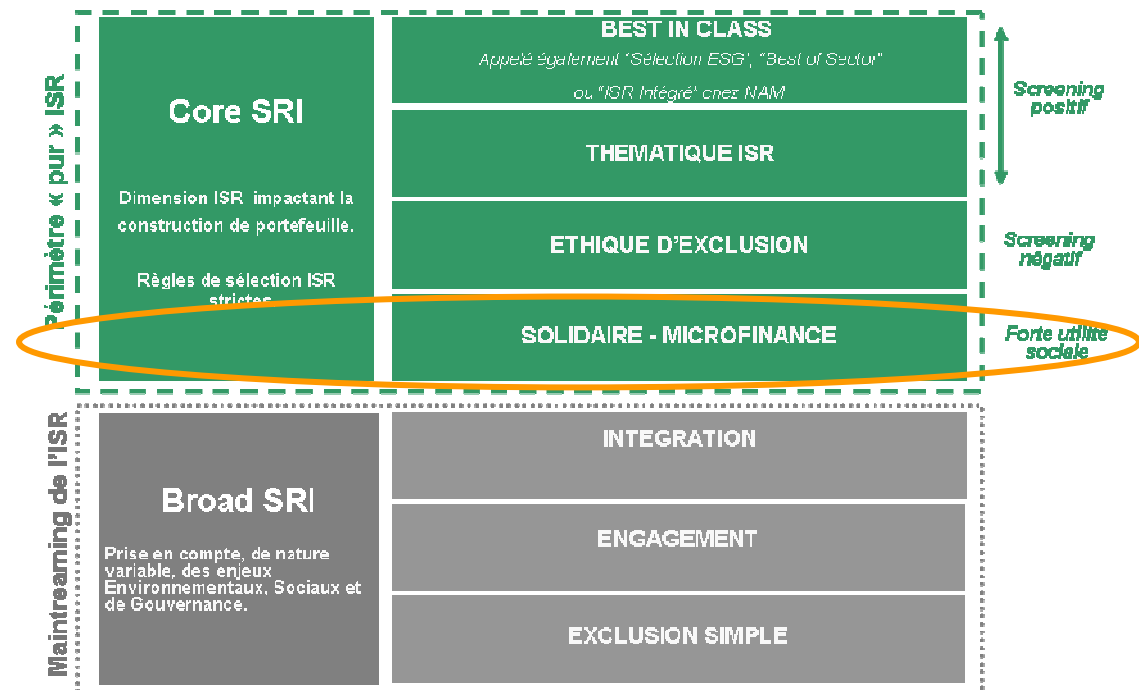
(4) Source: Edition 2008 du baromètre des finances solidaires de Finansol

(5) Source: Natixis AM au 31/12/08

# Les fonds solidaires: définition et concepts

## Fonds solidaires : les deux mécanismes de solidarité

- L'investissement solidaire**  
 Tout ou partie des actifs est investi dans une entreprise solidaire via une structure assurant un accompagnement du porteur d'activité
- Le partage**  
 Tout ou partie des revenus est donné à un organisme solidaire (ONG, Associations..)

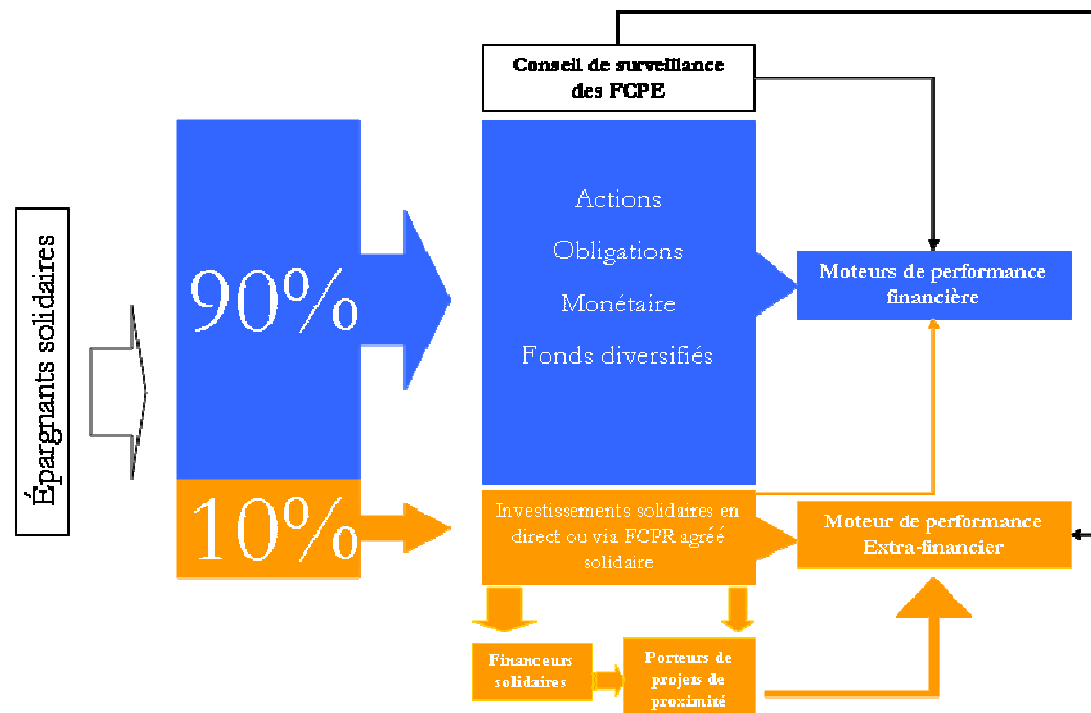


## Structure des fonds solidaires (investissement)

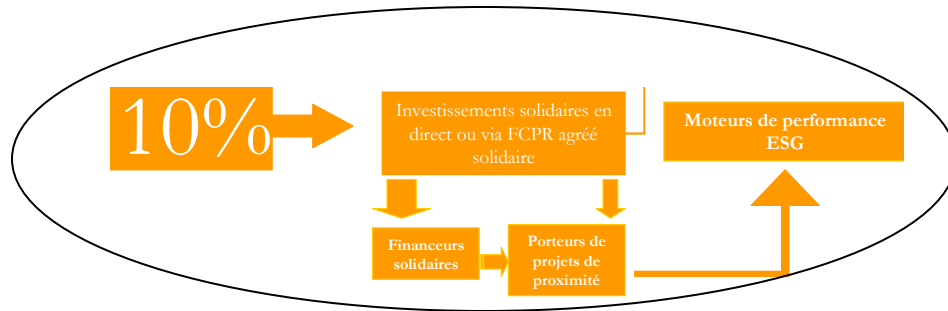
□ Un FCPE est dit "**solidaire**" lorsque son actif est composé pour une partie comprise entre **5% à 10%** :

- **de titres** émis notamment par des **entreprises solidaires agréées** en application de l'article L 3332-17-1 du Code du travail

- ou par des **FCPR visés à l'article L 214-36 du Code monétaire et financier**, sous réserve que leur actif soit composé **d'au moins 35% de titres émis par des entreprises solidaires** mentionnées à l'article L 3332-17-1 du Code du travail.



# Qualification de l'investissement solidaire



■ Une **entreprise « solidaire »** a une action d'utilité sociale.

Elle vise par exemple à faciliter la réinsertion des personnes par le travail ou encore à soutenir des démarches écologiques alternatives, loger des personnes en difficulté, réinsérer des territoires, soutenir des associations caritatives, etc...

## Sociétés de capital-risque

Autonomie & Solidarité,  
Bretagne Capital  
Solidaire, Femu Quì,  
FinanCités, Garrigue,  
Herrikoa, IDES, Iés,  
PhiTrust Partenaires,  
SIFA, SOFINEI

## Associations

Adie, Caisse Solidaire de  
Franche-Comté, France  
Active, France Initiative  
Ecidec

## Sociétés financières

Caisse Solidaire du Nord  
Pas-de-Calais, France  
Active Garantie, La Nef  
Babyloan, Cofides Nord-  
Sud, Oikocredit, SIDI  
Finantoit

## Clubs d'investisseurs

Cigales, Clefe

# Qualification de l'investissement solidaire

	Société de capital-risque	Associations	Sociétés financières	Clubs d'investisseurs	Foncières
<b>Apport en fonds propres et quasi fonds propres</b>					
Prise de participation	X		X	X	
Avance en CCA				X	
Souscription d'OCA	X				
Titres participatifs	X				
Prêt participatif	X				
Prêt participatif	X				
<b>Prêt</b>					
Prêt/Microcrédit professionnel		X	X	X	
Prêt/Microcrédit personnel		X	X		
Prêt d'honneur		X			
Avance sur subvention		X	X	X	
<b>Garantie</b>					
Garantie financière			X		
<b>Foncier</b>					
Maîtrise d'ouvrage			X		X
Gestion locative					X

# Le changement d'échelle de la finance solidaire

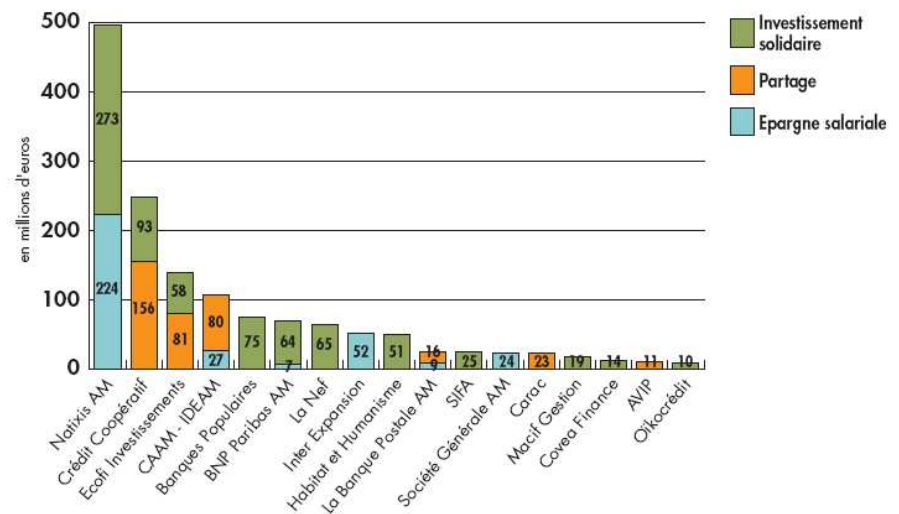
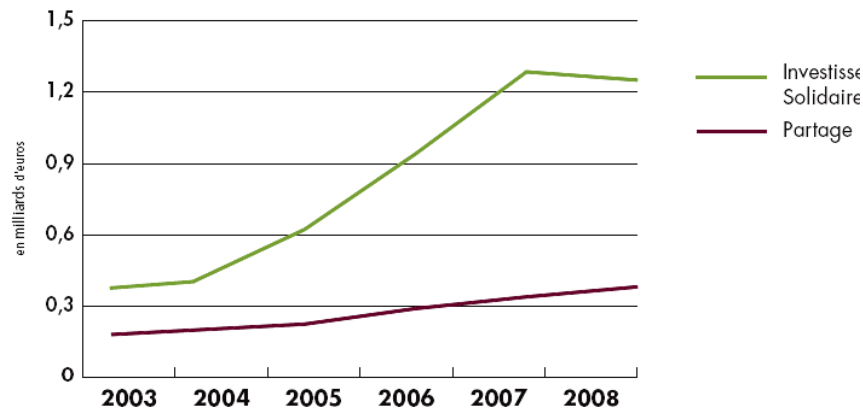
## Un contexte réglementaire extrêmement favorable

- La loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008 prévoit une obligation pour tous les Plans d'Épargne entreprise (PEE) de proposer un fonds solidaire aux salariés avant le 1er janvier 2010.

### Principaux gestionnaires de l'épargne solidaire

Source Finansol

L'évolution de l'encours des placements de partage et d'investissement solidaire



Présentation de : Prénom & Nom de l'intervenant  
Fonction de l'intervenant



# Une réponse innovante au changement d'échelle de l'épargne solidaire

## Le 1er FCPR permettant d'optimiser la gestion des poches solidaires des FCPE (dédiés ou multirisques) gérés par Natixis Asset Management

### Principe

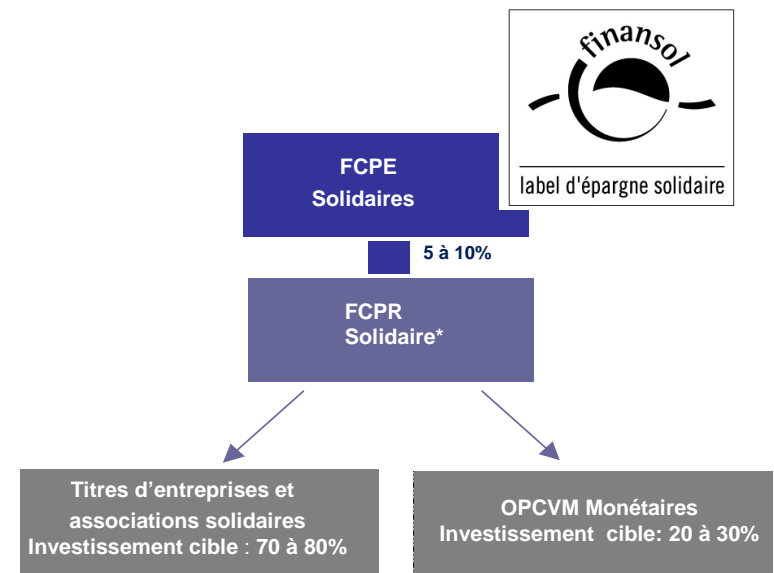
Les FCPE Solidaires détiennent entre 5% à 10% de titres d'entreprises « solidaires » gérés totalement ou en partie au travers du FCPR solidaire.

**Une combinaison pertinente entre performance sociale et performance environnementale qui repose sur deux piliers d'investissement :**

- les projets solidaires qui visent une performance sociale. Ils permettent d'investir dans des titres émis par des entreprises ou associations agréées solidaires spécialisées comme l'aide au financement de logements solidaires par exemple ;
- les projets d'éco-industries et d'éco-énergies qui visent une performance environnementale. Ils donnent accès à l'investissement dans des titres de sociétés non cotées de secteurs particulièrement dynamiques tels que les énergies renouvelables.

Les actifs solidaires des FCPE gérés par un même fonds permettent d'investir dans un plus grand nombre d'entreprises solidaires tout en soutenant une diversité de projets en faveur de l'habitat d'insertion, la microfinance, les entreprises d'insertion, le commerce équitable, les énergies renouvelables, les maisons de soins solidaires....

**Un instrument financier exclusivement destiné au financement d'un entrepreneuriat social et local dans des secteurs d'activités diversifiés**



\* FCPR exclusivement dédié à la gestion des FCPE solidaires de Natixis Asset Management.



# Structurer de nouveaux instruments de collecte

## L'Habitat Solidaire

Permettre à des familles en difficulté de vivre dans un quartier socialement équilibré, d'accéder à des logements décents à faible loyer, de bénéficier d'un accompagnement de proximité favorisant la reconstitution de liens sociaux et l'insertion.

### Exemples

Habitat et Humanisme, Finantoit

## Les maisons de retraite et centre de soins solidaires

Réseaux d'Etablissements Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes (EHPAD). Ces structures cherchent à faciliter un vivre ensemble en aidant les personnes souffrant socialement ou en situation de dépendance liée à l'âge ou à la santé.

Exemple : La Pierre Angulaire

## Agriculture Solidaire et Biologique

L'agroécologie s'engage à respecter les écosystèmes naturels en s'inspirant de l'agriculture traditionnelle. L'agriculture solidaire emploie exclusivement d'anciens chômeurs, des Rmistes, des ruraux en difficulté, ou des SDF. Sous la houlette de maraichers professionnels ils apprennent à cultiver des légumes biologiques.

### Exemples

- Jardins de cocagne
- Cultivons la solidarité
- Réseau AMAP (association pour le maintien d'une agriculture paysanne)

## L'écoconstruction

Il s'agit d'améliorer l'efficacité énergétique de logements sociaux ou d'insertion.



# Structurer de nouveaux instruments de collecte

## Le micro-crédit et l'économie solidaire nord-sud

Permettre à des personnes qui n'ont pas accès aux crédits bancaires de bénéficier de prêts de faibles montants. Grâce à ce capital de départ et à un suivi personnalisé, les bénéficiaires du microcrédit peuvent créer leur propre activité.

### Exemples

- ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Economique)
- ACTED (Agence d'Aide à la Coopération Technique Et au Développement)
- PLANET FINANCE

## Institutions financières solidaires

Banques de finances solidaire spécialisées dans la commercialisation de placements solidaires et dans le financement de projets à caractère social, environnemental et culturel.

Exemple : La NEF (Nouvelle Economie Fraternelle)

## Les entreprises d'insertion

Ces entreprises ou associations ont comme mission d'embaucher des chômeurs afin de proposer leurs services à des entreprises privées ou publiques pour une durée déterminée. Ce travail est considéré comme le premier palier de la réinsertion.

### Exemples

- CREPI (clubs régionaux d'entreprises pour l'insertion)
- SIFA (Société d'investissement France Active) : capital investissement spécialisé dans les entreprises d'insertion
- Garrigue capital investissement spécialisé dans les entreprises d'insertion

## Les Eco-énergies

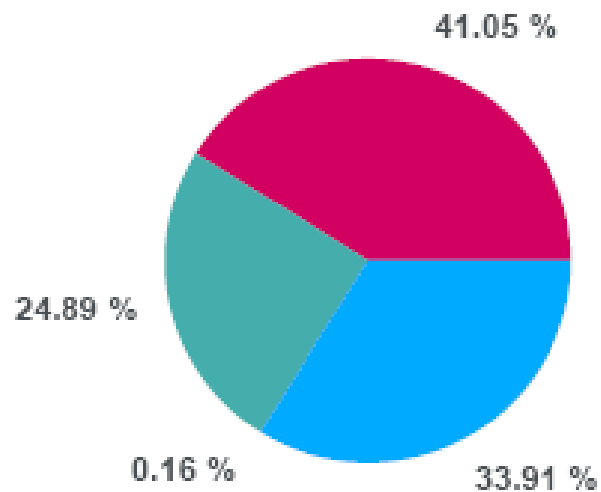
Technologies ou combustibles rejetant peu ou moins de gaz à effet de serre. En outre les ENR sont des énergies locales et constituent des gisements d'emplois de proximité.

### Exemples

- Energies renouvelables (SCIC fermes éoliennes, biomasse etc..)

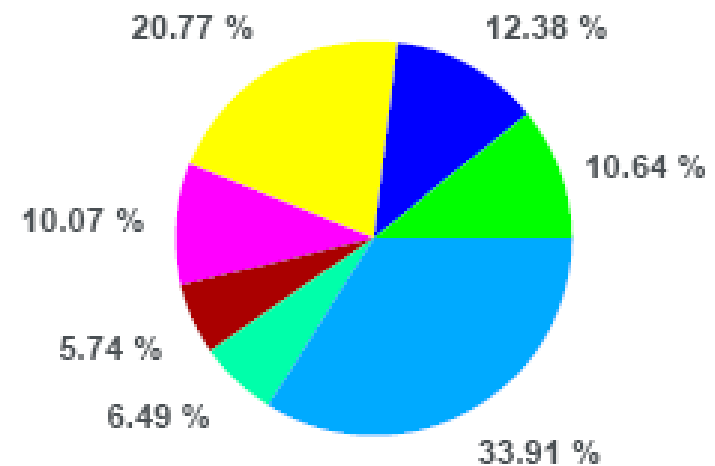
# Une diversification des investissements

## ■ Répartition par classe d'actif



- Actions Solidaires
- Autres titres de créances Solidaires
- FCPR Solidaires
- Trésorerie et OPCVM court terme

## ■ Répartition par secteur solidaire



- Développement Nord-Sud
- Entreprise Insertion
- Habitat Solidaire
- Institution Financière Solidaire
- Maison de Soins Solidaire
- Microfinance
- Trésorerie et OPCVM court terme



# Exemple d'investissement financé Secteur Habitat d'insertion

## Habitat et Humanisme

### La Résidence Saint-Joseph à Versailles



Ouverte en novembre 2006, elle combine 3 types d'habitat :

=> 3 logements autonomes pour des familles en difficulté

=> une résidence pour étudiants modestes

=> une maison-relais qui accueille 25 personnes isolées en grandes difficultés.

Un maître et une maîtresse de maison, épaulés par une équipe de bénévoles sont en charge de l'animation du lieu et du suivi des résidents.

### La Maison Christophe Mérieux, Lyon 7ème.

Inauguration le 6 décembre 2007. Dans une approche de mixité sociale et générationnelle, l'immeuble hébergera :

=> des jeunes en difficultés sociales ou en insertion vers l'emploi, et en particulier des jeunes mères en sortie de maternité

=> des personnes âgées du quartier, souvent issues de l'immigration et vivant dans des logements inadaptés ou insalubre, qui pourront ainsi habiter dans des conditions saines et conviviales, tout en conservant leurs attaches dans le quartier.



habitat et humanisme





## Exemple d'investissement financé Secteur des entreprises d'insertion

**La SIFA est une société d'investissement solidaire dont l'objectif est de renforcer les fonds propres des entreprises créant des emplois notamment pour des personnes en situation de précarité économique et sociale.**

### Un exemple d'intervention : PAMCO



Statut :	SA
Type d'entreprise :	Société Coopérative de Production
Montant apporté par la SIFA :	50.000 €
Lieu :	PONTCHARDON (61)
Emplois :	208 Emplois Temps Plein, dont 208 emplois sauvegardés
Suivi :	Basse Normandie Active

PAMCO Industries est une fonderie de fonte grise qui utilise la technique du moulage au sable.

Spécialisée dans les pièces de moyennes et grandes séries, elle produit des pièces destinées à l'automobile et aux véhicules industriels et une large gamme de produits de robinetterie vendue sur catalogue aux grands groupes de distribution d'eau, aux régies, aux services municipaux et à l'international.

En redressement judiciaire depuis octobre 2005, PAMCO a été reprise début avril 2007, sous forme de SCOP par 110 de ses salariés.

# Exemple d'investissement financé Secteur Entreprises d'insertion et Innovations



## Liste des nouveaux investissements de Garrigue en 2008

	Montant	Emplois	Descriptions
HMBE (53) – N*	15 000	2	Approvisionnement des chaudières avec du bois local via des chantiers d'insertions.
Cuba Libre (Congo) – N*	12 585	3	Fabrication de jus de fruits tropicaux naturels, commercialisé pour le marché local.
Puerto Cacao (75) – P*	75 000	4	Salon de Chocolat d'insertion, qui a monté sa filière de cacao équitable au Vénézuéla.
Eco Conseil Habitat (78) – N*	27 760	3	Bureau d'études HQE et d'efficacité énergétique pour constructions écologiques.
Le Bouquin Affamé (92) – P*	2 940	15	Restaurant littéraire d'insertion.
Fair Planet (93) – P*	30 000	4	Ligne de vêtements issu d'une filière de textile bio et équitable au Brésil.
Any Pascale (Bénin) – N*	12 196	32	Vente de vêtements africains et centre de formation en couture pour des apprentis.
Ethos (75) – P*	165 000	10	Conception et importation de vêtements bio & équitables fabriquer en Inde et Bolivie.
Art Kem (94) – P*	20 000	2	Commercialisation de bijoux d'arts réalisés par des artisans Touaregs au Niger.
Habitats Solidaires (94) – P*	57 000	3	Permet à des personnes en surendettement d'accéder à un logement très social.
Enfant et nature (94) – N*	60 123	5	Produits de puériculture conçus dans le respect total de l'environnement.
Flandres Ateliers (59) – P*	10 000	280	Entreprise d'insertion pour des personnes en situation de handicap.
Kanell (29) – N*	10 100	2	Fabrication de couches lavables en coton biologique.
Savon Plus (Pointe Noire – Congo) – P*	28 000	15	Fabrication de savon à base d'huile de palme pour le marché local.
Excomedy (75) – N*	35 700	4	Location de salles de théâtre pour de jeunes et de plus grandes compagnies.
Solidar'Monde (94) – N*	100 000	17	Centrale d'achat d'Artisan du Monde
Table de Cana Marseille (13) – P*	35 000	48	Traiteurs d'insertion
Ethan Clim (93) – N*	16 000	3	Vente de solutions énergétiques écologiques (pompes à chaleur, ...)
Le sablier éditions (04) – P*	25 000	4	Maison d'éditions consacrée aux livres audio et albums illustrés.
Mady Sign (93) – N*	25 000	2	Concept de mobilier modulaire et modulable, fabriqué en bois.
Soupi Frutti (75) – P*	5 000	2	Restaurant de fruits et légumes proposés en soupes, jus, tarte et salades.
<b>TOTAL :</b>	<b>767 404</b>	<b>460</b>	<b>Pour 21 investissements en 2008 *(N : Nouvelle Entreprise – P : Déjà en Portefeuille</b>



## Exemple d'investissement financé Secteur Entreprises d'insertion et Innovations

autonomie &  
solidarité  
Le capital-risque solidaire



En 1990, la création de la coopérative de capital-risque solidaire Autonomie et Solidarité a pour objectif de lutter contre le chômage et l'exclusion par le développement d'activités économiques dans la Région Nord Pas de Calais.

Les fonds sont prend des participations dans des entreprises en création, en développement ou en reprise:

- sous forme de sociétés (SA,SARL,SAS, etc..)
- Activité se situant dans la région Nord / Pas de Calais
- Projet économiquement viable
- Favorisant la création d'emplois

*Secteurs : confection textile, l'entretien et la création d'espaces verts, l'alimentation biologique, le tri et recyclage de produits textiles, la petite et moyenne mécanique, le bâtiment, les travaux publics, la valorisation des déchets, le stockage et transport, le conditionnement logistique, le tri contrôle qualité, le marketing téléphonique etc..*

### Exemples de projets financés :

→ **Céramiques Régnier**, Longfosse-Desvres (62), 46 emplois. créés par l'apprentissage.  
Atelier de décoration à la main sur céramique.  
[www.ceramique-regnier.fr](http://www.ceramique-regnier.fr)

→ Concours d'Autonomie & Solidarité : entrée dans le capital en avril 1999, sortie en novembre 2005 ; aide au développement de l'entreprise par un apport en fonds de roulement.

→ **Altinnova**, Auchy-les-Mines (62), 4 emplois.  
Créateur d'équipements de loisirs de plein-air innovants, comme des stations vélos en libre-service 24h sur 24.  
[www.altinnova.com](http://www.altinnova.com)

→ Concours d'Autonomie & Solidarité : entrée dans le capital en janvier 2006 ; aide au développement de l'entreprise par un apport en fonds de roulement.



## Exemple d'investissement financé Secteur Entreprises d'insertion et Innovations/Environnement



### Exemple de projet financé:



#### Crèches 1-2-3 soleil Conception, construction-rénovation et gestion de crèches écologiques

Forme juridique : SARL**	Capital : 20 000 €, détenu par : Pierre Duez (47%), Marc Duez (47 %), Laurent Jubault (6%)
Année de création* : 2005	Implantations : 5 crèches en activité dans le Nord Pas de Calais (Lesquin, La Madeleine, Villeneuve d'Ascq, Béthune, Isbergues)

\*la holding a été créée le 01/10/2006 mais la première crèche 123 Soleil a ouvert en mai 2005 (crèche de Lesquin).

\*\* Transformation en SAS prévue pour janvier 2009.

**Avec un rythme d'ouverture de crèches de 1 à 2 par an via des financements bancaires depuis 2005, son modèle étant éprouvé, la société Crèches 123 Soleil cherche à renforcer ses fonds propres par augmentation de capital pour pouvoir répondre à l'importance de la demande : à compter de 2009, le rythme prévu est de 10 ouvertures de crèche par an pour atteindre 50 crèches en gestion d'ici mi 2013.**

## Exemple de projet financé:

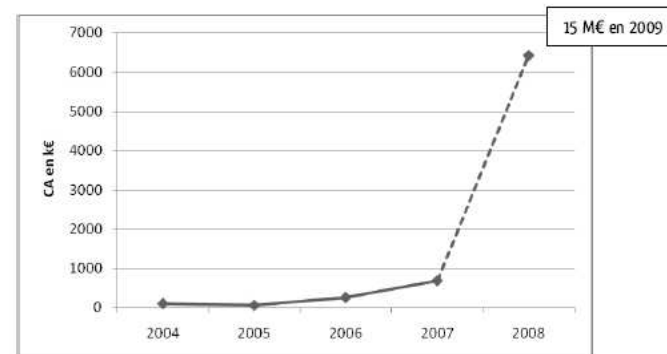
### Solar : Distributeur - fabricant de toitures photovoltaïques innovantes

Forme juridique : SARL	Fonds propres de 183 K€ au 31/12/2007 Capital : 7 500 €, Détenue par : le gérant, TT (49 %), son frère (49 %) et un ami (2 %)
Année de création : 2003	Implantations : siège social en Rhône-Alpes

### Plus-value sociale / environnementale

Solar conçoit, fabrique et distribue des panneaux photovoltaïques intégrés à l'architecture des bâtiments. Par son activité, il participe à l'expansion de la production énergétique solaire.

Evolution du chiffre d'affaire :





# Natixis Solidaire

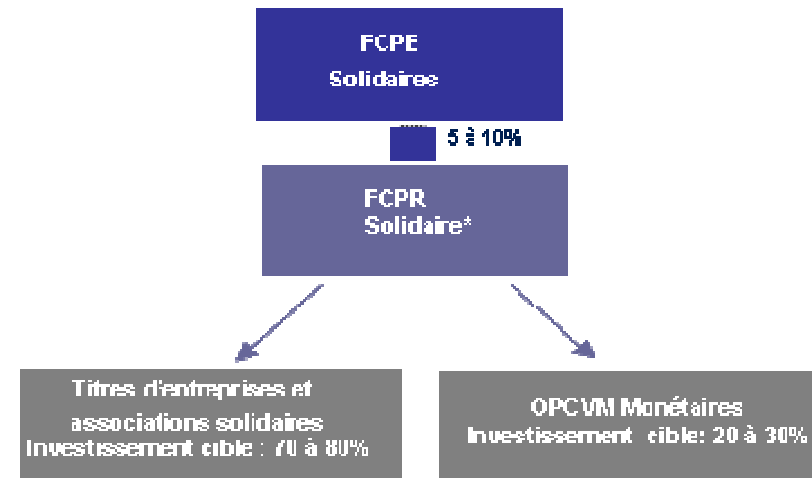
Au-delà de la performance extra-financière recherchée, la poche solidaire gérée par le FCPR Natixis Solidaire offre un retour financier raisonnable.

## Performance financière de Natixis Solidaire

**2007 : +3,10%**

**2008 : +2.90%**

**2009 : +1.09% (fin août)**



\* FCPR exclusivement dédié à la gestion des FCPE solidaires de Natixis Asset Management.



# Conclusions

**L'implémentation d'actifs solidaires permet de matérialiser une empreinte sociale et environnementale mesurable dans les portefeuilles :**

Au-delà de la performance ESG recherchée sur la poche solidaire, la décorrélation et les objectifs de rendement « raisonnables » de cette classe d'actifs peuvent faciliter la diffusion des critères extra-financiers à l'ensemble du portefeuille :

- **responsabilisation des investisseurs et allongement de l'horizon de placement**
- **redéploiement des investissements vers des projets de l'économie réelle**

**Les risques :**

Formation d'une bulle financière si la financiarisation de la thématique conduit à un dévoiement des engagements ESG initiaux et à une surestimation des rendements financiers

**L'enjeu :**

**en amont** : développer une population d'investisseurs responsables à horizon de placement long

**en aval** : faire émerger de nouveaux projets solidaires économiquement viables

## TÉMOIGNAGE

### **Un trait d'union entre l'épargnant et l'économie réelle**

Emmanuel Gautier, gérant de portefeuilles d'une société de gestion, en charge des FCPE ISR et solidaires

“L'épargne salariale solidaire peut être justement un “trait d'union” entre l'épargnant et l'économie réelle. Une économie réelle solidaire composée d'entrepreneurs dont l'objectif est de faire émerger des projets économiquement viables à fort contenu social et /ou environnemental. Ces créateurs d'emplois de proximité sont en effet à la recherche de financements à long terme. En contrepartie, ils développent une performance sociale et environnementale des investissements en complément d'une rentabilité financière raisonnable. Ce partenariat entre épargnants et acteurs de l'économie solidaire repose sur la transparence et une relation de proximité assurée par les conseils de surveillance des FCPE.

Financeurs et entrepreneurs solidaires se rencontrent régulièrement dans le cadre de ces réunions ce qui renforce l'engagement et la notion de responsabilité entre parties prenantes. Du côté des sociétés de gestion d'épargne salariale, la croissance des encours solidaires implique la création de nouvelles expertises en matière de sélection et d'évaluation des “opportunités et risques” extra-financiers ainsi que dans le calibrage des investissements. Par ailleurs, il convient d'évaluer la durée du programme d'investissement. Dans le cadre du PERCO, l'épargne étant bloquée légalement jusqu'au départ en retraite du salarié, l'investissement solidaire s'inscrit dans le long terme, ce qui est favorable à l'innovation et à la sécurisation des placements.”

## L'HORIZON S'ÉCLAIRCIT POUR LA FINANCE SOLIDAIRE

La finance solidaire s'est longtemps enfermée dans un schéma de fonctionnement inadapté aux attentes de la société civile et des investisseurs. Les choses sont en train d'évoluer. Progressivement naissent des interactions entre le capital investissement et la finance socialement responsable, qui sont bénéfiques pour les enjeux de la finance solidaire de demain. Les nouvelles réglementations favorables aux investissements concernant les entreprises non cotées devraient aussi faciliter le décloisonnement de la finance solidaire.



**EMMANUEL GAUTIER, GÉRANT DE PORTEFEUILLE CHEZ NATEXIS ASSET MANAGEMENT**, en charge des FCPE ISR et solidaires. Il gère le FCPR Natexis Solidaire, premier fonds commun à risque destiné exclusivement à la gestion des investissements solidaires des FCPE. Diplômé de Paris-Dauphine en finance et de la SFAF, il est membre du comité Projet développement durable de Natixis et a publié plusieurs articles sur l'ISR et sur le développement durable.

LE POINT DE VUE DE  
**EMMANUEL GAUTIER**

# Un autre partage de la croissance

Le partage équitable du fruit de la croissance ne relève pas uniquement du bon vouloir des entreprises ou de l'Etat. L'actionnaire, qu'il soit investisseur institutionnel ou individuel, doit être également interpellé car son comportement contribue à façonner le monde dans lequel nous évoluons.

De fait, les anticipations qui concourent à la fixation du taux d'actualisation des flux financiers, jouent un rôle fondamental dans la régulation des prix et la répartition des richesses. Et ce rôle propre à l'actionnaire va s'accroître avec la « financiarisation » croissante des économies. C'est une évolution naturelle et souhaitable si, et seulement si, on réfute

clairement une conception étriquée de l'investisseur, celle-là même qui se borne à comparer

l'actionnaire à un électron libre mû par « l'appât du gain » ou « la peur de perdre ». Est-il nécessaire de préciser que si on abandonne ces forces à

elles-mêmes, la prédation devient la règle ? Ainsi, l'évolution chaotique des anticipations inquiète et nuit à l'image des marchés financiers. La cyclicité des profits explique en partie ces mouvements mais pas uniquement. La prédation et la réflexivité des anticipations, en l'absence de toute forme de régulation, engendrent des

biais comportementaux destructeurs de valeur.

La mondialisation apparaît par ailleurs comme un levier du phénomène : les pressions déflationnistes de long terme se traduisent mécaniquement par un excès d'inflation courante sur l'inflation anticipée, ce qui fait croître le taux d'actualisation réel. Si la prime de risque demeure inchangée, l'actionnaire va exiger en contrepartie un surcroît de rendement qui provoquera à terme un biais structurel dans le partage de la valeur ajoutée au détriment de l'investissement et de la consommation. Mais la prédation a ses limites : la baisse tendancielle des deux agrégats engendrera, in fine, un écrasement de la rentabilité perçue par l'actionnaire. Dans ce cas de figure, il y aura, au

final, destruction de valeur pour l'actionnaire, l'entreprise et le salarié. Alors que faire ?

Les changements d'ordre structurel imposés par la globalisation exigent un nouveau paradigme qui établit un lien explicite entre la création de richesse et la responsabilisation de l'ensemble des acteurs économiques au sein d'un système de marché performant. Les marchés financiers, on l'a dit, jouent un rôle déterminant dans le processus mondial de convergence. Dans ces conditions, sur quelle socle analytique doit-on asseoir « l'équation comportementale » de l'actionnaire ? A ce titre, le développement spectaculaire des fonds d'investissement socialement responsables (ISR), qui représentent aujourd'hui près de 3.000 milliards de dollars d'encours, participe au mouvement de structuration des comportements « soutenables ».

Au sens strict, l'élargissement du

**Pour  
l'Investissement  
socialement  
responsable.**

### **Avertissement :**

- Aucune information contenue dans ce document ne saurait posséder ou être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif et peut être modifié à tout moment sans préavis.
- Ce document ne peut pas être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, distribué ou publié, en totalité ou en partie, sans autorisation préalable et écrite de Natixis Asset Management.
- Tout investissement peut être source de risque financier et doit être apprécié attentivement par le destinataire de ce document au regard de ses propres besoins financiers et objectifs.
- Natixis Asset Management, ses filiales et son personnels ne sauraient être tenus responsables de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers.
- Le contenu de ce document est issu de sources considérées comme fiables par Natixis Asset Management. Néanmoins, Natixis Asset Management ne saurait garantir la parfaite fiabilité, exhaustivité et exactitude des informations de source extérieure figurant dans ce document.
- Enfin, l'attention des destinataires de ce document est attirée sur le fait que les informations relatives aux OPCVM cités dans ce document ne se substituent pas à celles mentionnées dans la documentation légale (notice d'information ou prospectus complet) de ces OPCVM qui décrit notamment le profil du souscripteur et les risques encourus en investissant dans ces OPCVM.